



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 066



1^{re} SESSION



39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 29 mai 2007

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 29 mai 2007

•(0905)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Bon après-midi, tout le monde.

Bienvenue devant le Comité permanent du patrimoine canadien. Il s'agit de notre 66^e séance. Conformément au paragraphe 108(2) et des articles 110 et 111 du Règlement, nous nous intéressons à la nomination par décret de Timothy Wilson Casgrain au poste de président du conseil d'administration de la Société Radio-Canada, renvoyée devant le comité le jeudi 10 mai 2007.

Bienvenue, monsieur Casgrain. Voulez-vous faire votre déclaration liminaire?

M. Timothy Wilson Casgrain (président désigné du conseil d'administration de la Société Radio-Canada, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, membres du comité, c'est un honneur pour moi de me présenter devant vous aujourd'hui à titre de nouveau président du conseil d'administration de CBC/SRC. C'est la première fois que je comparais devant un comité parlementaire.

L'intérêt que porte le Comité permanent du patrimoine canadien au radiodiffuseur public du Canada est bien connu et je me réjouis d'avance à l'idée de vous rencontrer souvent au cours de mon mandat. L'examen que vous faites du rôle et du mandat de CBC/SRC suscite une discussion importante sur ce que les Canadiens attendent de leur radiodiffuseur public et sur les ressources nécessaires pour répondre à leurs attentes.

J'aimerais vous faire part de ma vision de ce que devrait être un radiodiffuseur public en m'inspirant pour cela d'un article on ne peut plus éloquent rapportant des propos de l'ancien président de la BBC, Sir John Birt :

Mais plus que les innovations technologiques, c'était le sentiment que Sir John Birt considérait la BBC comme une force civilisatrice et démocratique. « Nous encourageons le pouvoir de la raison et de la rationalité. Nous poussons pour aller au-delà des préjugés ou des besoins du moment immédiat. Nous évoluons grâce à la force de nos reportages. Nous faisons la lumière. Nous donnons à comprendre. Nous offrons des perspectives morales. Nous produisons des émissions qui vous rendent sensibles aux autres, qui vous aident à mieux les comprendre et peut-être à agir en conséquence. La BBC favorise une démocratie exubérante, vigoureuse et informée. Nous faisons tout pour que toutes les voix soient entendues, même celles qui dérangent, qu'elles aient une chance égale de s'exprimer et d'être mises à l'épreuve. »

Ce qui ressort du discours de Sir John, c'est sa vision pour l'avenir et la mission de la BBC, ainsi que sa fierté à l'égard de celle-ci, qu'il considère comme un élément capable d'attirer les jeunes talents créateurs, et comme une institution phare, une grande cause, une grande aventure de l'esprit. Je crois que CBC/SRC devrait être guidée par une vision semblable et je me réjouis à l'idée de lire vos conclusions et recommandations à ce sujet.

Vous avez pu lire mon curriculum vitae. Vous constaterez que mon parcours dans le monde des affaires n'avait rien à voir avec la

radiodiffusion. Pourtant, comme vous, j'aime le radiodiffuseur public. J'ai grandi avec lui. J'ai appris tant de choses sur mon pays et sur le monde grâce à lui. Je veux m'assurer que cette grande organisation et les gens qui l'animent continuent de remplir un rôle important dans la vie de tous les Canadiens. Je crois que mon expérience me servira à la fois à diriger le conseil d'administration et à travailler main dans la main avec le président-directeur général et le comité supérieur de direction afin de repositionner CBC/SRC dans le nouveau paysage de la radiodiffusion.

Depuis mon assermentation, le 5 mai dernier, j'ai participé à ma première réunion du conseil à Vancouver et j'ai rencontré tous les membres de la haute direction de la Société. J'ai aussi rendu visite à un certain nombre d'autres représentants de la Société dans les diverses villes où je me suis déjà rendu. Je suis extrêmement fier de vous dire que tous ces gens sont des personnes dévouées et passionnées qui ont à cœur de mettre CBC/SRC au service des Canadiens.

[Français]

Que ce soit personnellement ou au sein d'un comité, vous avez pu constater au cours de vos déplacements dans tout le pays que les Canadiens veulent un radiodiffuseur public qui est plus pertinent à leurs yeux, qui joue un rôle plus important dans leur vie, à un moment où les Canadiens et leurs intérêts sont plus diversifiés que jamais et où ils ressentent les effets d'un changement continu.

Certains Canadiens s'inquiètent du fait que le radiodiffuseur public risque de devenir trop commercial, mais peu pensent que les contribuables sont en mesure de fournir les ressources dont la société a besoin pour offrir aux Canadiens les services qu'ils désirent.

Comme c'est le cas pour toutes les organisations, la SRC/CBC doit, si elle veut réussir, avoir accès à un financement stable à long terme afin de pouvoir fonctionner de manière efficace et de planifier pour l'avenir.

•(0910)

[Traduction]

Un financement stable permet de s'assurer que les employés sont en mesure de créer une programmation qui informe, renseigne et divertit les Canadiens. Nous avons les créateurs et les artisans qu'il faut pour atteindre ces objectifs, voire les dépasser. Dans notre monde en évolution rapide, notre travail consiste à donner au personnel du radiodiffuseur public les moyens de relever le défi colossal de faire en sorte que chaque Canadien considère CBC/SRC comme sa source d'information et de divertissement la plus pertinente, capable de rassembler tous les citoyens en toutes occasions.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant vous et je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président: Je vous remercie de cette déclaration. Nous ouvrons la période des questions avec M. Scott.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Merci beaucoup.

Je suis très heureux de pouvoir participer à cette discussion. Je me réjouis de votre engagement envers CBC/SRC et aussi de votre passé avec la Société.

Avez-vous un passé similaire avec tous les volets de la Société? Est-ce la radio, la télévision? Est-ce Radio-Canada, français, anglais? Pourriez-vous préciser?

M. Timothy Wilson Casgrain: Veuillez m'excuser, je ne vous comprends pas quand vous dites que j'ai un passé avec la Société.

L'hon. Andy Scott: Vous avez parlé de votre amour de CBC/SRC.

M. Timothy Wilson Casgrain: En effet.

L'hon. Andy Scott: J'essaye de voir à quelle partie de la Société cela s'applique, ou si c'est à la totalité. Avez-vous une expérience de la radio et de la télévision?

M. Timothy Wilson Casgrain: Nous pourrions être ici longtemps. Il y a beaucoup d'aspects de CBC qui m'intéressent. Évidemment, tout le monde adore la radio, que ce soit en voiture ou sur la route. C'est l'une de nos grandes institutions.

Ma familiarité avec Radio-Canada est moins profonde, bien que je connaisse évidemment la Société. Ma connaissance de la télévision de CBC est bien connue, tout simplement parce que ça fait partie de notre passé à tous.

L'une des choses que je peux vous dire est que je réalise, depuis un mois que j'occupe ce poste, la profondeur des services que CBC/SRC offre aux Canadiens de tout le pays. L'une de nos préoccupations est de faire connaître aux Canadiens les divers services que nous offrons.

Comme vous le savez, nous sommes un pays et une société qui fonctionnent dans les deux langues officielles, à travers cinq fuseaux horaires et demi et en huit langues autochtones. Nous avons RCI, Radio-Canada international et RCI Viva. Si vous comparez ça à une institution comme la BBC, qui fonctionne dans un seul fuseau horaire et en une seule langue, c'est une organisation tout à fait profonde qui s'adresse à tous les Canadiens.

Quand j'étais à Vancouver, j'ai eu l'occasion de découvrir CBC Radio 3, la radio par Internet qui est aussi diffusée par satellite sur le canal 94 de Sirius. Si vous aviez pu voir l'enthousiasme des annonceurs, c'était quelque chose.

L'hon. Andy Scott: En ce qui concerne la relation entre CBC/SRC et les autres institutions culturelles, comme l'Office national du film, Téléfilm, vous avez pu voir en lisant la transcription des séances qu'elle a été évoquée.

D'après vous, quelle doit être la relation de la Société avec ces autres institutions culturelles? En outre, comment envisagez-vous sa relation avec les radiodiffuseurs privés? Comment tous ces éléments s'intègrent-ils?

M. Timothy Wilson Casgrain: J'ai clairement exprimé mon opinion sur le rôle du radiodiffuseur public dans ma déclaration liminaire. Nous devons travailler dans un cadre comportant de solides radiodiffuseurs privés. Nous avons assisté à trois fusions dans ce secteur l'an dernier et c'est donc à cela qu'est confronté le radiodiffuseur public dans le monde de la télévision.

Plus que cela, cependant, il y a toutes les technologies qui influenceront sur le monde de la télévision, comme vous le savez : Internet, iPod et la radio par satellite. CBC/SRC commence à se voir plus comme un fournisseur de contenu et c'est vous, les usagers, qui déciderez comment vous voudrez y avoir accès.

En ce qui concerne les organisations culturelles du pays, il y a beaucoup de secteurs dans lesquels CBC/SRC leur est reliée.

Nous sommes cependant un vaste pays et les organisations culturelles sont très associées aux régions : le Centre national des arts, l'Orchestre symphonique de Toronto, l'Orchestre symphonique de Vancouver. Il faut donc aller dans les régions et voir ce que CBC et Radio-Canada y font.

• (0915)

L'hon. Andy Scott: Certains témoins nous ont dit que CBC/SRC pourrait probablement faire mieux dans sa collaboration avec Téléfilm et l'Office national du film, par exemple.

L'Office national du film envoie de temps à autre beaucoup de sa production aux députés et je me demande pourquoi nous ne la voyons pas à la télévision. C'est de cette relation que je veux parler.

M. Timothy Wilson Casgrain: Je prends note de votre remarque afin de vous fournir plus d'informations à ce sujet lors de notre prochaine rencontre.

L'hon. Andy Scott: Vous avez parlé de financement stable à long terme. Quelle est votre opinion en termes d'observations quantitatives à ce sujet?

M. Timothy Wilson Casgrain: Nos efforts devraient être axés sur la programmation. Nos efforts devraient être axés sur l'expansion dans les régions. C'est difficile quand on doit faire face à un financement incertain de la part des instances parlementaires d'une année à l'autre, dans un environnement où il faut faire face à l'inflation, où l'on doit continuellement améliorer les technologies et où l'on doit aussi attirer de bonnes personnes. Nous avons actuellement dans notre pays, particulièrement à CBC/SRC, un effectif vieillissant qu'il faut remplacer. Les gens vont commencer à prendre leur retraite. Nous devons former des gens pour les remplacer. Il y a actuellement une pénurie d'ingénieurs spécialisés à CBC/SRC.

Il est donc important d'avoir des ressources financières solides pour pouvoir recruter ces personnes et les former afin de leur donner les postes laissés vacants par les départs à la retraite.

L'hon. Andy Scott: Diriez-vous que...

Me donnerez-vous du temps plus tard?

Le président: Oui, monsieur Scott, j'espère qu'il y aura un deuxième tour.

Monsieur Kotto, s'il vous plaît.

[Français]

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur Casgrain.

Avez-vous déjà été associé, de près ou de loin, au gouvernement qui est en place actuellement?

M. Timothy Wilson Casgrain: Est-ce que j'ai...

M. Maka Kotto: Dans le passé, avez-vous été associé, de près ou de loin, au gouvernement qui est en place actuellement, ou avez-vous fait partie du gouvernement en place?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je ne suis pas près du gouvernement présentement.

M. Maka Kotto: L'étiez-vous dans le passé?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je ne l'étais pas dans le passé non plus.

M. Maka Kotto: Avez-vous milité pour le parti conservateur lors des dernières élections fédérales, dans la région de Toronto?

M. Timothy Wilson Casgrain: Dans la région de...

M. Maka Kotto: Dans la région de Toronto.

M. Timothy Wilson Casgrain: Non, je n'ai rien fait avec les conservateurs. Cependant, je dois vous dire qu'au mois d'avril, je suis devenu membre du parti conservateur dans le comté de Eglinton-Lawrence pour appuyer M. Joseph Oliver, qui a été nommé dans ce comté.

M. Maka Kotto: D'accord.

Quelles expertises possédez-vous qui seraient déterminantes, selon vous, pour votre nomination et qui seraient utiles à la Société Radio-Canada?

M. Timothy Wilson Casgrain: En fait, mon expertise n'est pas dans le domaine de la radiodiffusion. Elle est plutôt dans le domaine des affaires, c'est-à-dire que je peux travailler avec les conseillers et les directeurs aux opérations et à la gestion des compagnies.

M. Maka Kotto: D'accord.

J'ai écouté attentivement votre exposé. Vous avez parlé de la vision et du rôle d'une télévision publique. Est-ce que cette question vous a souvent préoccupé ou est-ce seulement récemment que vous vous êtes penché sur le rôle idéal que pourrait jouer un diffuseur public, à l'instar de Radio-Canada, dans notre société au siècle dans lequel nous vivons?

• (0920)

M. Timothy Wilson Casgrain: Comme je l'ai dit plus tôt, le rôle d'un émetteur public est profond. Avec tout ce qui se passe dans le monde présentement, il faut attirer les jeunes pour qu'ils comprennent que les discussions en faveur de la démocratie ne font pas qu'exister, elles doivent se poursuivre, et c'est le rôle de CBC/Radio-Canada d'élever le niveau de cette discussion à la grandeur du pays.

M. Maka Kotto: D'accord.

Sachant que les défis auxquels font face CBC et la SRC sont très différents, qu'entendez-vous faire pour assurer le développement de la radio et de la télévision de la chaîne française?

M. Timothy Wilson Casgrain: Vous savez que CBC et Radio-Canada sont une corporation et que la stratégie, présentement, est d'intégrer toute les initiatives. Par exemple, ici à Ottawa, il y a une plateforme pour les nouvelles en français ou en anglais, à la télévision ou à la radio. Avec la technologie, on peut tout mettre ensemble.

Je suis allé à Montréal la semaine dernière et à Vancouver au début du mois de mai. À chaque endroit, il y a des initiatives très distinctes pour appuyer CBC dans l'Ouest et Radio-Canada au Québec. Je crois que chacun a son rôle à jouer pour avancer.

M. Maka Kotto: Ma question ne portait pas sur la structure, mais plutôt sur le contenu. Tous les témoins nous ont parlé des grandes différences entre la SRC et CBC. Compte tenu du fait que la CBC se porte plutôt mal par rapport à la SRC, qu'envisagez-vous de faire?

M. Timothy Wilson Casgrain: C'est une très bonne question, mais je ne suis pas dans une très bonne position pour vous donner une réponse exacte en ce moment. Tout ce que je peux dire, c'est que l'équipe responsable de la CBC/SRC est en train de régler les problèmes, surtout à la télévision anglaise, comme ce fut le cas avec la télévision française il y a cinq ans.

M. Maka Kotto: D'accord. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je passe maintenant à M. Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de pouvoir vous parler aujourd'hui, monsieur Casgrain. Comme on disait dans la vieille publicité télévisée, notre rôle est de comprimer le Charmin pour que les gens à la maison sachent qu'on a pris une bonne décision.

Que je pose des questions techniques ou non ne me semble pas pertinent. Je voudrais simplement savoir quelles sont les possibilités, selon vous, et où nous devons aller. L'une des questions importantes dont nous avons traité dans notre étude est celle de la gouvernance. On nous a dit à maintes reprises que CBC/SRC semble être le seul radiodiffuseur public n'ayant pas de système clair pour élire les membres de son conseil d'administration, un processus de recrutement garantissant l'indépendance. Je me demande maintenant, puisque vous êtes le nouveau président, quelle est votre position sur la réforme de la structure de gouvernance, en particulier sur le droit d'engager et de congédier le PDG et sur la possibilité de s'assurer que ce sont les meilleurs des meilleurs qui dirigent cette société.

• (0925)

M. Timothy Wilson Casgrain: Comme vous le savez, c'est le gouvernement qui a le dernier mot sur la nomination du président du conseil d'administration, du président, du directeur général et des administrateurs. Je pense que mon rôle est de lui présenter des candidats qui donneront satisfaction au conseil. Je ne pense pas qu'il soit plus large que cela.

M. Charlie Angus: Pensez-vous que ce serait une bonne idée de réformer la structure de gouvernance?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question pour le moment. Je n'occupe ce poste que depuis quelques semaines.

M. Charlie Angus: D'accord.

J'ai pris la peine d'examiner vos antécédents pour voir ce que vous aviez fait en cinquième année, en huitième année et en douzième année. Vous avez eu un parcours très chargé et très intéressant. Évidemment, comme vous l'avez dit, vous n'avez pas d'expérience de la radiodiffusion. Pourriez-vous expliquer au comité comment il se fait qu'on vous ait choisi? Quel a été le processus? Avez-vous reçu un appel de la ministre? Avez-vous été contacté par un chasseur de têtes?

M. Timothy Wilson Casgrain: C'est le bureau des nominations du CPM qui m'a contacté.

M. Charlie Angus: Très bien.

Comment se fait-il qu'on vous y connaissait, par rapport à quelqu'un d'autre?

M. Timothy Wilson Casgrain: On m'a demandé de remettre mon curriculum vitae et de participer à une entrevue. Je ne pense pas qu'il y ait eu autre chose.

M. Charlie Angus: Qui a mené l'entrevue?

M. Timothy Wilson Casgrain: Des gens du gouvernement et, si j'ai bien compris, c'était le processus normal. Tout cela est assez nouveau pour moi.

M. Charlie Angus: Je vous pose cette question parce que nous ne saisissons pas clairement la nature du processus. Comme on a parlé de gouvernance, y a-t-il eu une entrevue avec des gens du CPM, des gens de la bureaucratie, des gens de CBC/SRC?

M. Timothy Wilson Casgrain: Non, pas de CBC/SRC, du gouvernement.

M. Charlie Angus: Du CPM?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je crois.

M. Charlie Angus: Bien. Merci.

Vous avez parlé de la force civilisatrice et démocratique de la télévision publique, notion qui nous est chère. À notre avis, le problème de la télévision anglaise est d'être piégée par les cotes d'écoute car, pour prouver qu'elle est pertinente, elle doit avoir de bonnes cotes d'écoute mais, en contrepartie, les cotes d'écoute posent le problème de la pertinence. Durant notre étude, nous avons constaté que cette question semble procéder en grande mesure des pressions financières exercées sur la télévision anglaise. Selon vous, quel devrait être votre rôle à ce sujet, avec un budget qui a été sérieusement réduit au cours des 10 dernières années et qui est statique alors que les besoins augmentent? Allez-vous réclamer une plus grande enveloppe financière ou vous débrouiller avec ce que vous avez?

M. Timothy Wilson Casgrain: À mon avis, je vais travailler avec la haute direction. Dans un monde idéal, nous aimerions pouvoir retourner devant le gouvernement fédéral pour faire augmenter l'affectation de 60 millions de dollars, car cela nous donnerait plus de souplesse pour réaliser plus d'émissions en anglais et en français. Il faut cependant être réaliste, car cela dépendra aussi de l'étude que vous effectuez actuellement. Je pense que notre rôle est de vous donner le plus d'informations possible pour vous aider à déterminer la meilleure manière de financer CBC/SRC à l'avenir.

J'aime le modèle britannique fondé sur une charte royale avec un mandat de 10 ans. La question est de savoir comment une telle structure fonctionnerait dans le contexte canadien.

Comme vous le savez, la priorité de CBC/SRC à l'heure actuelle est d'accroître les revenus commerciaux. Nous avons tiré beaucoup de valeur de notre portefeuille immobilier. Quand j'étais à Vancouver, début mai, j'ai eu l'occasion de voir l'immeuble de CBC construit au début des années 1970. Je ne sais pas si vous l'avez déjà vu mais ce serait un honneur pour moi de vous le faire visiter en vue de 2010. Même si nous ne sommes pas le radiodiffuseur principal, nous espérons travailler avec CTV. On a vendu les droits aériens et le terrain de stationnement et on a réinvesti 60 millions de dollars dans cet immeuble. Quand tout sera terminé, ce sera un équipement de pointe pour atteindre la collectivité locale beaucoup mieux qu'aujourd'hui. Je dois vous dire que les gens sont très stimulés par ce projet.

• (0930)

Le président: Merci.

Monsieur Warkentin.

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Casgrain, d'être venu ce matin. Je vous félicite aussi de votre nomination.

Tous les membres du comité ont pu voir votre curriculum vitae mais je pense que, dans l'intérêt des téléspectateurs, vous pourriez... Vous avez parlé de votre manque d'expérience en radiodiffusion mais il y a beaucoup d'autres choses, beaucoup d'autres éléments qui seront utiles dans vos fonctions de président du conseil. Pourriez-vous nous parler un peu des éléments de vos antécédents qui font de vous la bonne personne pour superviser un budget de près de un milliard de dollars et nous parler aussi de votre expérience du point de vue des relations avec le conseil? Considérant vos antécédents, pourquoi êtes-vous la bonne personne pour ce poste?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je réponds d'abord à votre deuxième question.

J'ai consacré la majeure partie de ma vie active à des sociétés privées. Comme vous le savez, le niveau de gouvernance des sociétés privées continue sans cesse d'être affiné. Nous avons vu que la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis a eu des retombées au Canada. La gouvernance est un facteur important dans les sociétés privées et j'ai une longue expérience des sociétés privées.

Cela dit, le rôle du conseil d'administration est le même dans une société privée et un radiodiffuseur public. Le président du conseil et les administrateurs ont un mandat à respecter. Leur rôle est d'assurer l'interface avec la haute direction et, en dernière analyse, dans le cas de CBC/SRC, avec le gouvernement et le ministère du Patrimoine. Notre rôle n'est pas de gérer la Société. C'est de répondre au plan d'activité, aux budgets et à l'orientation stratégique proposée par la haute direction puis approuvée par le conseil. En cas de problème, il nous appartient de questionner la haute direction et, s'il y a lieu, de lui faire réviser son plan.

Je ne m'attends pas à me trouver dans une situation où le plan proposé au conseil serait rejeté par celui-ci étant donné que, dans l'interface entre le président du conseil et le président de l'équipe de gestion, il y a un dialogue constant.

Pour ce qui est du budget, j'ai eu l'occasion de discuter hier avec Mme Charbonneau, notre directrice des finances. Tout ce que je peux vous dire, c'est que la comptabilité est un peu différente entre le gouvernement du Canada et le secteur privé mais, en dernière analyse, notre rôle est de veiller à ce que les Canadiens en ont pour leur argent. Je crois que le travail qui a été fait...

J'écoutais la semaine dernière le témoignage de la vérificatrice générale. Cette organisation a fait beaucoup de progrès au cours des cinq dernières années du point de vue des mécanismes de contrôle internes, par exemple, et vous pouvez avoir l'assurance que les deniers publics ne sont pas gaspillés.

M. Chris Warkentin: Merci. Nous savons que votre expérience vous sera utile dans ce nouveau poste puisque vous avez l'expérience des gros budgets et des grandes sociétés.

La question de la pertinence est souvent revenue sur le tapis durant nos débats. Nous avons essayé de discuter de ce qui permettrait à CBC/SRC d'être et de rester pertinente à l'avenir. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Vous avez parlé un peu de l'importance de la pertinence pour la Société. Pourriez-vous nous dire quelques mots de votre vision ou de votre réflexion au moment où CBC/SRC lutte pour rester pertinente dans les prochaines décennies?

M. Timothy Wilson Casgrain: C'est une bonne question.

Il y a 32 millions d'habitants dans ce pays et, je crois, 32 millions de personnes qui ont un avis sur CBC/SRC. Je n'occupe ce poste que depuis moins d'un mois mais j'ai déjà reçu des lettres d'auditeurs passionnés de CBC qui s'inquiètent du changement de programmation de Radio 2.

La Société est une vaste organisation présente dans de nombreuses régions et offrant de nombreux services. Ce qui m'intéresse le plus, c'est l'intégration des plates-formes qui permettra aux gens d'avoir accès à CBC/SRC à leurs propres conditions, que ce soit en regardant la télévision ou en allant sur Internet pour voir le dernier match des Sénateurs. Vous pourrez suivre le match en temps réel à la télévision ou par Internet.

C'est tout le secteur de la radiodiffusion qui fait face à cette évolution. De fait, c'est moins une évolution qu'une révolution. Je crois qu'offrir nos programmes de manière intégrée pour que les citoyens puissent avoir accès à la radio, à la télévision, à Internet, à la radio par satellite de Sirius, etc., fera en sorte que les Canadiens auront accès à tout à n'importe quel moment.

Vous me demandez quelle est ma vision et cela me ramène à ce que je disais plus tôt. Je crois que la manière de rendre CBC/SRC pertinente pour les Canadiens est de faire en sorte que les auditeurs et les téléspectateurs aient le sentiment d'être en contact réel avec nous. Ce n'est pas une tâche facile, car nous sommes un pays très régionalisé. Ce qui nous unit, c'est peut-être que nous sommes toujours en paix et que nous tenons beaucoup de choses pour acquises. Nous devons dire aux Canadiens ce qui se passe dans le reste du monde — c'est ce que nous faisons — et dire aux Canadiens ce qui se passe dans les autres parties du pays, et c'est une tâche exigeante.

J'espère que le prochain président qui remplacera M. Rabinovitch en novembre sera capable, avec le conseil et avec son équipe de gestion, de relever ce défi.

• (0935)

Le président: Merci.

Je donne la parole à M. Scarpaleggia.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Merci et bienvenue devant le comité.

Monsieur Casgrain, vous devez avoir un avis sur...

Tout d'abord, parlons de la différence entre la radio et la télévision. Durant nos audiences, bon nombre de témoins nous ont dit qu'ils voudraient que la télévision de CBC soit comme la radio de CBC. Ils semblent appliquer le modèle de la radio à la télévision et penser qu'il ne devrait pas y avoir de publicité à la télévision — si la radio peut préserver sa différence sans publicité, pourquoi pas la télévision? J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car beaucoup de gens estiment qu'il faudrait éliminer la publicité de la télévision. Je ne suis pas sûr que les deux modèles soient comparables.

Par exemple, Lorna Jackson annonçait hier soir à la télévision qu'elle prenait sa retraite et elle a dit quelque chose que je ressentais

mais que je n'aurais pas pu exprimer aussi bien : la radio est différente, la relation entre l'auditeur et la radio est plus intime. Elle a dit que la radio est une amie. Je ne suis pas sûr qu'il y ait la même relation entre la télévision et le téléspectateur et je ne suis pas sûr qu'on puisse appliquer le même modèle dans les deux cas. J'aimerais connaître votre opinion générale à ce sujet et, plus précisément, savoir si vous pensez que CBC/SRC devrait faire des efforts pour se libérer totalement de la publicité à moyen terme.

M. Timothy Wilson Casgrain: Permettez-moi de dire tout d'abord que Lorna Jackson a parfaitement raison : ce sont deux médias complètement différents.

Je serais ravi s'il était si facile de transposer à la télévision tout ce que fait la radio et d'avoir le même succès.

Permettez-moi de préciser quelque chose. La radio ne fait pas concurrence à des choses comme Hollywood, *CSI* ou *Perdus*. Ce sont les téléspectateurs qui choisissent et n'oubliez pas que ce que vous voyez à CTV et Global est en fait de la retransmission d'émissions américaines avec des publicités différentes. C'est ça la concurrence à la télévision.

La question est de savoir si nous devrions renoncer à ce modèle et ne pas faire concurrence. Devrions-nous demander à la Chambre de nous donner une énorme augmentation de budget? C'est l'un des thèmes de discussion de votre comité, comme vous le savez. C'est aussi une discussion constante au niveau de la haute direction et du conseil d'administration.

Je dois vous dire aussi que le modèle actuel, quand on le compare aux autres qui existent dans le monde, est similaire à ceux de nombreux autres radiodiffuseurs publics qui acceptent la publicité. Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse : si vous avez les droits de *Hockey Night in Canada*, pourquoi ne pas y faire de la publicité? Pourquoi demander au contribuable de financer ça sans publicité alors que les gens sont plus que prêts à payer pour ça? Il y a peut-être certains segments que l'on pourrait modifier, dans une certaine mesure, mais ce n'est certainement pas mon mandat.

• (0940)

M. Francis Scarpaleggia: Je vais me faire l'avocat du diable en vous disant que, selon certains témoins, accepter la publicité oblige à viser les grands marchés. Ce qui va se passer et ce qui s'est passé à long terme — et je ne sais pas s'ils ont raison ou non mais la théorie est que, si l'on vise les grosses cotes d'écoute dans les grands marchés, on finit peu à peu par renoncer à la programmation régionale qui s'étiole petit à petit. C'est juste une idée qui mérite d'être creusée.

Le comité s'est rendu à Montréal vendredi pour visiter les locaux de Radio-Canada et CBC. La haute direction — ça semble être une équipe de très grand talent et très dynamique, et j'espère que vous aurez bientôt l'occasion de la rencontrer si ce n'est pas déjà fait — avait affiché l'énoncé de mission de Radio-Canada. J'y ai lu quelque chose que je n'avais jamais vu auparavant et qui me semblait très audacieux et très visionnaire. Il s'agit du fait que la Société Radio-Canada est un instrument de démocratie et de culture. Je n'avais jamais vu cela exprimé de cette manière. Ça existe peut-être mais je n'ai pas vu cela dans l'énoncé de mission de CBC.

Que pensez-vous de ces deux mots? Quand on y réfléchit bien, CBC est un instrument de culture et de démocratie et je me demande s'il ne faudrait pas inclure ces deux mots dans son mandat.

M. Timothy Wilson Casgrain: Je répète ce que je disais au début : « La BBC » — remplaçons ça par CBC — « favorise une démocratie exubérante, vigoureuse et informée ». Si nous pouvons rendre CBC vivante de cette manière, nous aurons respecté notre mandat.

Inclure cela dans notre mandat ou notre énoncé de mission à cette étape est une question qui relève du conseil d'administration et que la haute direction devrait peut-être envisager.

M. Francis Scarpaleggia: Un dernier mot : je vous encourage à en faire la proposition au conseil d'administration, car l'énoncé de mission de SRC est très stimulant.

Le président: Merci.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Casgrain, bonjour et bienvenue chez nous. Je veux poser certaines petites questions qui me sont venues à l'esprit à la suite de vos réponses.

Vous avez dit avoir passé une entrevue devant un groupe de personnes du bureau du premier ministre. Serait-il possible d'avoir le nom de ces personnes? Les connaissiez-vous avant?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je ne les connais pas.

Mme Diane Bourgeois: Cela me...

[Traduction]

Le président: Je crois que nous nous écartons un peu du sujet.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Pas du tout, monsieur le président. Je veux simplement savoir le lien qu'on peut établir entre le bureau du premier ministre et la nomination de M. Casgrain. Je pense qu'il faut que ce soit clair, à moins que je me trompe.

[Traduction]

Le président: Je crois que les questions devraient rester axées sur le poste de M. Casgrain.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: D'accord.

[Traduction]

Le président: Je ne pense pas qu'il faille fournir une liste. Cette question déborde du sujet. Veuillez vous en tenir plutôt au mandat.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Monsieur Casgrain, il est très, très important que nous sachions d'où vous venez, quel est votre mandat

et qui vous a nommé à ce poste. On a souvent dit, avec raison d'ailleurs, que la Société Radio-Canada avait joué un rôle fondamental dans la défense des intérêts de l'unité nationale, notamment au Québec. Vous comprendrez que cette question est extrêmement importante pour les Québécois, car ils ne veulent pas se faire faire le coup deux fois.

Cela dit, que pensez-vous de la neutralité et de l'éthique professionnelle que devrait démontrer la Société Radio-Canada, autant de par ses journalistes que de par sa fonction, à la grandeur du Canada?

●(0945)

M. Timothy Wilson Casgrain: Je n'ai pas encore rencontré les journalistes de Montréal. Cependant, mercredi dernier, j'ai rencontré la haute direction à Montréal. Il m'est impossible de vous donner mon opinion en ce moment. J'ai rencontré M. Patrice Roy...

Mme Diane Bourgeois: Excusez-moi de vous interrompre, mais je ne parle pas du Québec. Nous voulons savoir jusqu'à quel point, à titre de président du conseil d'administration, vous allez vous assurer que la SRC/CBC jouera un rôle neutre à la grandeur du Canada, c'est-à-dire qu'elle ne représentera pas les intérêts d'un gouvernement conservateur ou d'un gouvernement libéral. C'est ce qu'on veut savoir.

Selon vous, l'éthique et la neutralité sont-elles importantes?

M. Timothy Wilson Casgrain: J'accepte votre opinion, mais pour nous, c'est une question d'identité canadienne. On doit représenter les Canadiens de toutes les régions. J'ai rencontré beaucoup de francophones à Vancouver, et ils adorent Radio-Canada et les services qu'elle leur offre.

Mme Diane Bourgeois: Je vais vous faire un court commentaire, qui sera suivi d'une dernière question. Quand vous parlez d'identité canadienne, il ne faudrait pas oublier la reconnaissance de la nation du Québec.

Vous avez dit tout à l'heure que votre mandat était de mobiliser les auditeurs et les téléspectateurs et de leur dire ce qui se passait ailleurs. Dans toutes les villes où les membres de ce comité se sont rendus, la population canadienne lui a dit deux choses. Premièrement, on nous a dit que tous n'étaient pas branchés sur la télévision haute définition, sur les nouveaux produits ou les nouvelles plateformes. Ce que veulent les gens, c'est du service. Deuxièmement, ils ne veulent pas nécessairement savoir ce qui se passe ailleurs: ils veulent qu'on parle d'eux, de leur localité et de leur région.

Jusqu'à quel point ces deux éléments sont-ils importants pour vous?

M. Timothy Wilson Casgrain: Vous avez raison, c'est fondamental. Présentement, les gens de la CBC/SRC investissent temps et efforts pour améliorer les ressources locales afin d'améliorer l'offre et le lien avec les régions.

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur Casgrain.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Fast.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur une remarque de Mme Bourgeois. Notre gouvernement, avec l'appui de deux autres partis, a confirmé que les Québécois sont une nation au sein d'un Canada uni — c'est juste une précision.

M. Timothy Wilson Casgrain: Je suis d'accord.

M. Ed Fast: Je crois que c'est ce que vous aviez compris.

M. Timothy Wilson Casgrain: En effet.

M. Ed Fast: J'aimerais parler de ce qui est probablement le rapport le plus constructif qu'on ait publié ces dernières années sur la radiodiffusion, le rapport Lincoln. Le connaissez-vous?

M. Timothy Wilson Casgrain: Non.

M. Ed Fast: Seriez-vous prêt à le lire, ou au moins le synopsis?

M. Timothy Wilson Casgrain: Absolument.

M. Ed Fast: Il est peut-être un peu dépassé mais il reste dans l'ensemble le document le plus pertinent dans le cadre du débat qui nous anime aujourd'hui au sujet du rôle de CBC/SRC au sein du secteur de la radiodiffusion.

M. Timothy Wilson Casgrain: Je prends bonne note de votre remarque.

M. Ed Fast: En outre, avez-vous eu la chance de lire la transcription de nos débats sur la révision du mandat de CBC/SRC?

M. Timothy Wilson Casgrain: J'ai lu les documents de M. Rabinovitch avant de venir ici. J'ai aussi suivi l'entrevue de la vérificatrice générale la semaine dernière. J'ai vu les documents reliés à la nomination de M. Fournier. Je me suis surtout concentré sur les informations qui m'ont été communiquées par la haute direction et par le conseil.

• (0950)

M. Ed Fast: Je suis heureux que vous ayez mis l'accent sur la jeunesse. Je crois que l'une des choses qui ressortent très clairement de la révision du mandat et des témoignages que nous avons reçus est que nous devons trouver de meilleures méthodes pour parler à la nouvelle génération qui est bombardée par les nouveaux médias et la nouvelle technologie.

Songez-vous à des stratégies quelconques pour vous assurer que CBC/SRC intéresse les jeunes de ce pays et soit pertinente à leurs yeux?

M. Timothy Wilson Casgrain: Ai-je des stratégies? Non, mais je crois que la haute direction s'en occupe en ce moment. Quand je suis allé à Vancouver début mai et à Montréal la semaine dernière, j'ai vu ce qui se fait à Vancouver avec CBC Radio 3, où ça se fait, et à Montréal avec *Bande à part...* Vous devriez aller voir sur place l'enthousiasme de ces jeunes pour CBC, CBC Radio 3 et *Bande à part*.

J'ai eu à Vancouver une discussion fascinante avec un jeune annonceur qui était absolument ravi du nombre de courriels qu'il recevait du monde entier. Il m'a dit en avoir reçu un de l'Île de Pâques et un autre d'Islande. Il m'a dit que la personne qui le suivait au micro, Lorna, de 18 à 22 heures, a un public fidèle sur la radio par satellite Sirius dans la communauté des camionneurs des États-Unis.

Je suis très fier de ce qui se fait pour élargir le public non seulement parmi les Canadiens habitant dans d'autres pays mais aussi pour faire connaître le Canada au reste du monde. Nous avons beaucoup de raisons d'être fiers de notre pays.

M. Ed Fast: Je suis heureux de vous entendre dire que vous ne voulez pas retourner en arrière au sujet de la commercialisation.

Comme vous le savez, des opinions divergentes ont été présentées au comité au sujet de la commercialisation de CBC/SRC. D'aucuns pensent qu'il ne devrait pas y avoir de publicité du tout alors que d'autres estiment que la publicité est incontournable aujourd'hui et que son élimination obligerait simplement le gouvernement à remplacer des fonds privés par des fonds publics et que ça ne ferait pas avancer la Société.

J'ai été heureux d'entendre cela mais, bien sûr, c'est toujours une question d'équilibre. Je suis d'accord avec ceux qui disent qu'il y a vraiment une différence entre la radio et la télévision de CBC. Je suis d'accord avec M. Scarpaleggia qui dit que la radio de CBC est une présence amicale. Quand je rentre en voiture de mes randonnées, la radio de CBC est quasiment la seule station accessible. Écouter *Vinyl Cafe* est une expérience merveilleuse. C'est comme avoir un voisin de palier avec qui on peut discuter de questions culturelles, notamment de musique.

Comment trouver l'équilibre? Savez-vous comment on peut assurer l'équilibre entre l'aspect commercial de CBC/SRC et son rôle de radiodiffuseur public, qui ne devrait pas disparaître sous le poids de la commercialisation?

M. Timothy Wilson Casgrain: Vous venez de poser la question sans doute la plus profonde qui se pose à CBC/SRC.

Il y a tellement de pièces dans ce que j'appelle le casse-tête de CBC/SRC et son financement. Quand on se penche sur un cas particulier, par exemple *Hockey Night in Canada*, pour voir ce que ça représente dans les recettes commerciales de la Société et quelles sont les conséquences sur le reste de l'organisation, c'est une question fondamentale qu'on ne peut pas examiner isolément.

Sur cette partie du mandat qui vous incombe, à vous et à votre groupe, nous devons vous donner plus d'informations et vous devez nous lancer des défis. Si nous vous présentions trois modèles de fonctionnement fondés respectivement sur la commercialisation complète, la situation actuelle et la non-commercialisation complète de la télévision, quelles seraient les conséquences? Que demanderiez-vous au gouvernement pour financer la Société? Qu'est-ce que cela signifierait pour l'avenir de CBC/SRC?

Toute cette idée de révision du mandat doit être envisagée dans le contexte de tout le secteur de la radiodiffusion. Si vous prenez CBC/SRC, surtout après l'intégration de CTV et CHUM, d'Astral et Standard, et de CanWest Global et Alliance Atlantis, vous verrez que nous ne sommes qu'un très petit élément de l'ensemble mais que nous en sommes aussi un élément profond parce que nous sommes le seul radiodiffuseur public au Canada. Nous devons donc veiller à protéger nos arrières et à ne pas nous laisser écraser en devenant trop commercialisés.

Pour la haute direction, c'est une recherche constante d'équilibre. Quand M. Rabinovitch a relevé le défi de la présidence, en 1999, il n'est pas allé demander plus d'argent à la Chambre. Il a demandé plus de temps en disant qu'il trouverait des fonds à l'intérieur de l'organisation, ce qu'il a fait.

Le problème au sujet duquel je tiens à vous mettre tous en garde est le suivant : ce n'est pas infini. Les ressources immobilières ne sont pas infinies. Les sources de financement ne sont pas infinies. À un certain moment, il nous faudra obtenir l'affirmation absolue de votre comité et de la Chambre que les crédits du gouvernement sont solides. Nous devons faire face à des problèmes tels que l'inflation.

Mais, comme je l'ai déjà dit, je pense vraiment que le problème le plus sérieux, qui m'a été exposé hier par notre vice-présidente des finances, Mme Charbonneau, est un problème que connaissent beaucoup d'organisations du Canada. Nous avons un effectif d'âge avancé dont beaucoup de membres partiront en retraite dans les 10 à 15 prochaines années.

Nous devons remplacer les partants par du personnel technique qualifié mais on ne peut pas recruter du personnel technique et le mettre au travail immédiatement. Il faut lui donner une formation et un apprentissage. Nous avons un grand savoir-faire que nous ne devons absolument pas perdre.

• (0955)

M. Ed Fast: Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Bell.

M. Don Bell (North Vancouver, Lib.): Merci.

Bienvenue.

J'ai plusieurs questions à vous poser.

Il y a une différence entre les radiodiffuseurs publics des États-Unis, PBS et KCTS, et CBC/SRC. Aux États-Unis, ils font concurrence aux réseaux commerciaux américains mais c'est au sein de la même culture, si l'on peut dire. Au Canada, en tant que radiodiffuseur public, vous faites concurrence à la fois aux réseaux commerciaux canadiens et aux réseaux commerciaux américains.

Vous avez parlé des émissions. Quel est le défi, à vos yeux? Comment entendez-vous le relever?

M. Timothy Wilson Casgrain: Me demandez-vous de comparer le modèle de financement de PBS à celui de Radio-Canada?

M. Don Bell: Je sais que PBS consacre une bonne partie de ses ressources à mendier.

M. Timothy Wilson Casgrain: Exactement.

M. Don Bell: Le réseau doit interrompre de temps à autre sa remarquable programmation pour organiser des téléthons.

M. Timothy Wilson Casgrain: Il reçoit des sommes non négligeables d'organismes gouvernementaux, mais ce sont des organismes des États plutôt que du gouvernement fédéral.

M. Don Bell: Savez-vous quel est le pourcentage?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je crois que c'est proportionnellement plus que ce que nous recevons au Canada mais je devrai vérifier pour vous donner une réponse ferme.

Quand on voit les efforts et l'argent qu'ils doivent consacrer à essayer de recueillir de l'argent à la télévision, le résultat net est très petit par rapport au résultat brut. C'est une méthode très dispendieuse d'obtenir de l'argent.

J'aimerais vous donner une idée des coûts par habitant. CBC/SRC coûte 30 \$ par an au contribuable canadien. Au Royaume-Uni, c'est probablement 80 \$ par personne. Posez donc les questions suivantes aux Canadiens : « Combien payez-vous pour votre connexion Internet? Pour le téléphone? Pour la radio par satellite Sirius?

Pensez-vous que 30 \$ c'est trop cher pour CBC/SRC et tout ce qu'elle offre? ».

Je pense qu'il nous appartient, à nous de la Société, d'expliquer réellement aux Canadiens ce que nous leur fournissons. Il ne s'agit pas simplement d'écouter la radio en voiture ou de regarder *Hockey Night in Canada*. Il y a tellement plus dans notre panoplie de services que le défi, pour mon conseil et pour la haute direction, est de faire savoir aux Canadiens tout ce que nous faisons. À ce moment-là, ils seront peut-être prêts à payer 35 ou 40 \$ par personne au lieu de 30.

M. Don Bell: Quand vous avez fait votre entrevue — je change de sujet —, y avait-il quelqu'un de Patrimoine canadien?

• (1000)

M. Ed Fast: Un rappel au Règlement.

Le président: Tenons-nous-en au mandat de Radio-Canada. J'aimerais que les questions posées à M. Casgrain se limitent à cela.

M. Don Bell: Je crois comprendre que le comité du patrimoine est l'organisme chargé de se pencher sur le rôle de CBC/SRC. Je veux simplement savoir s'il y a un lien quelconque entre le personnel administratif ou le personnel ministériel et le choix de cette personne pour le conseil.

M. Ed Fast: Monsieur le président, je précise simplement que cette étude, en vertu de l'article 111 du Règlement, doit porter sur les qualifications et la compétence du candidat — et c'est tout. Le débat doit uniquement porter là-dessus.

M. Don Bell: Au sujet du rôle de la télévision dans la communauté, quand les sociétés de câblodiffusion ont obtenu le droit de vendre leurs services, elles ont dû s'engager à produire des émissions locales. Ayant fait de la politique au palier municipal, je sais que les réunions de notre conseil municipal étaient télédiffusées. Il y avait des entrevues avec des gens de la communauté. Je réalise que c'est un peu plus facile à faire par la câblodiffusion.

Du point de vue de votre engagement, dans quelle mesure voulez-vous assurer la pertinence de Radio-Canada? Vous avez dit que les Canadiens veulent un radiodiffuseur public plus pertinent. Faites-vous des efforts pour produire des émissions plus localisées reflétant les diverses régions du Nord de la Colombie-Britannique, du Sud — les communautés de ces régions?

M. Timothy Wilson Casgrain: Ce n'est pas un domaine que je connais particulièrement bien mais je peux vous dire que le...

M. Don Bell: Je parle essentiellement de la radio plutôt que de la télévision.

M. Timothy Wilson Casgrain: Tout ce que je sais, c'est qu'on fait actuellement un grand effort — la haute direction a envoyé un document à ce sujet au ministère du Patrimoine — pour envisager de faire de la radio locale. À l'heure actuelle, 6 millions de Canadiens environ n'ont pas de radio locale. Les émissions proviennent de Toronto ou d'Ottawa. La Société a envoyé une demande à Patrimoine canadien pour obtenir un investissement de 25 millions de dollars, qui serait annuel, pour lancer ce type de programmation. Les émissions n'atteignent pas des régions comme le Nord du Manitoba ou le Grand Nord mais je pense que nous couvrons très bien celles dont vous avez parlé.

Si vous me permettez une parenthèse, Jane Chalmers m'a parlé lors de notre première rencontre d'un annonceur du Grand Nord au moment des attentats du 11 septembre. Il essayait d'expliquer aux Inuits ce qui se passait à New York et à Washington et il traduisait littéralement en inuktitut ce qu'il entendait à la télévision. Comme on ne sait pas ce qu'est le terrorisme dans le Grand Nord, il essayait de trouver des mots pour expliquer ce qui se passait. Quand on pense à ce qu'il faut faire pour s'adresser à nos concitoyens du Nord, qui ont le bonheur de ne pas savoir ce qu'est le terrorisme, on comprend que ça peut être difficile. Il faisait littéralement de la traduction. Quand il voyait quelque chose à l'écran, il essayait de l'expliquer à son public dans la langue autochtone.

Nous voulons être le plus possible en contact avec la population. Je crois que nous diffusons dans huit langues autochtones. Sur RCI Viva, qui est une radio par Internet, nous avons neuf langues pour les nouveaux immigrants.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Brown.

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous félicite de votre nomination, monsieur Casgrain.

Je n'ai qu'une question à vous poser, concernant vos antécédents dans le secteur privé, secteur d'où je viens aussi. Vous avez évidemment connu dans votre carrière précédente des défis et des succès qui pourraient être pertinents pour vos fonctions actuelles.

M. Timothy Wilson Casgrain: Dans le secteur privé, je me suis surtout occupé de ce que j'appellerais des redressements de situation.

• (1005)

M. Gord Brown: C'est précisément ce qui m'intéresse. J'aimerais avoir quelques exemples de ce que vous avez pu faire dans le secteur privé qui pourrait être utile dans vos fonctions de président de CBC/SRC.

M. Timothy Wilson Casgrain: Je vous dirai que mon premier contact avec Radio-Canada remonte au mois de mai, lors de ma première réunion du conseil à Vancouver. Les membres du conseil sont d'excellentes personnes qui représentent le pays et qui donnent de leur temps pour fixer les grandes orientations à l'intention de la haute direction. Nous avons actuellement des représentants de tous le pays. J'ai été très heureux de voir que tout le monde travaille bien ensemble. Toute la haute direction était présente à cette réunion.

Il y a actuellement un dialogue très ouvert au sein de la Société. Les membres de la haute direction sont très à l'aise pour discuter entre eux. Comme vous le savez, il y a eu dans le passé une certaine fragmentation de la haute direction. Aujourd'hui, tous les membres veulent travailler dans un esprit de cohésion, comme membres d'une seule organisation, en partageant les ressources et les idées.

L'interface entre la radio de langue anglaise de CBC et la télévision de langue anglaise de CBC est très excitante. Nous avons une source énorme de créativité. Pourquoi devons-nous limiter cette expertise au domaine de la radio alors qu'elle pourrait profiter aussi à la télévision de langue anglaise?

De même, nous avons Radio-Canada qui, comme vous le savez, a été intégrée sous une seule personne, M. Sylvain Lafrance. Il a fait de Radio-Canada une organisation intégrée. De ce côté-là aussi, on discute dans un esprit de coopération avec la télévision de langue anglaise et la radio de langue anglaise.

Je crois qu'on a fait beaucoup de progrès. Le problème, à mon avis, est que nous arrivons maintenant au front de taille, les

annonceurs et les techniciens, et que nous devons nous assurer que tout le monde adhère à l'idée que CBC/SRC est une seule organisation qui oeuvre dans le même sens pour s'acquitter de son mandat qui est de créer cette démocratie exubérante et de faire en sorte que les gens soient vraiment passionnés sur ce qui se passe dans le pays.

M. Gord Brown: Certes, mais pouvez-vous me donner des exemples des choses que vous auriez...

M. Timothy Wilson Casgrain: Comme vous le savez, je n'ai pas d'antécédents dans la radiodiffusion. À l'heure actuelle, je suis dans le secteur des services de l'aviation. C'est une société qui s'appelle Skyservice qui a été créée par mon associé, Russell Payton, il y a 21 ans à Montréal. Elle avait 11 employés au début et en a aujourd'hui près de 1 500. Mon rôle a débuté il y a 10 ans quand je suis devenu son associé. L'aviation n'était pas ma spécialité mais plutôt la finance.

Avant cela, j'ai fait partie pendant 26 ans du groupe Brookfield Brascan Edper — le même groupe sous des noms différents. J'ai eu la très grande chance d'y entrer à Montréal en 1976. À l'époque, le groupe possédait les Canadiens de Montréal et le Forum. C'était l'époque des Jeux olympiques de Montréal et il y avait beaucoup d'activités au Forum. J'ai d'abord été comptable pour le groupe puis on m'a envoyé aux Indes occidentales pendant deux ans pour gérer une petite société de négoce sur l'île d'Antigua, après quoi je suis revenu à Toronto, en 1978, pour ouvrir un bureau local.

J'ai ensuite accumulé diverses expériences opérationnelles au sein de sociétés telles que Foodex, qui possédait tous les Frank Vetere et Ponderosa, et National Business Systems, qui a malheureusement fait l'objet d'une fraude massive en 1988. Je devais y passer six mois mais j'y suis resté sept ans et demi pour remettre les choses en ordre. Voilà donc quelques exemples de mes antécédents.

Je peux vous dire une chose au sujet de mon expérience passée. Dans toutes les organisations pour lesquelles j'ai travaillé, notamment les organisations troublées — et je ne considère absolument pas que CBC/SRC soit une organisation troublée, je pense qu'elle est parfaitement sur les rails et va exactement dans la bonne voie, avec de merveilleuses personnes — j'ai toujours constaté qu'il y avait de l'excellence et de la loyauté et que ce sont en fin de compte les gens qui composent le coeur de l'organisation. Ce qui s'est passé, dans certains cas, c'est qu'on ne les a pas écoutés alors qu'il est important d'avoir de bonnes communications. C'est une initiative importante dans toute organisation. Quand il s'agit en plus de CBC/SRC, où il y a plus de 9 000 employés, ça revêt une importance énorme et je suis donc absolument déterminé à améliorer les communications internes et les communications externes.

• (1010)

M. Gord Brown: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

La discussion sur l'intégration des plates-formes m'a beaucoup intéressé, car il me semble que l'un des problèmes posés par les nouveaux médias est que la télévision publique, la radio publique, a l'occasion de devenir un radiodiffuseur international d'une manière qui n'est pas possible, à mon avis, pour un radiodiffuseur privé. Nous avons vu le succès que connaît la radio mais il est très clair que c'est complètement différent pour la télévision où la programmation coûte très cher. Une bonne partie est faite par des indépendants. Il y a différents titulaires de droits et nous ne semblons pas avoir de plan cohérent pour diffuser le contenu en ligne. Nous n'avons pas de plan cohérent pour monétiser la valeur de ce qui est en ligne.

D'après vous, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour s'assurer que nous mettons notre produit en ligne et qu'il y a une certaine forme de valeur monétaire en fin de compte pour les créateurs de ce contenu?

M. Timothy Wilson Casgrain: Comme vous le savez, CBC et Radio-Canada diffusent déjà en ligne. Le grand défi est d'en tirer un revenu commercial satisfaisant. À l'heure actuelle, c'est très petit. Je pense que c'est un défi pour tous les radiodiffuseurs. Au lieu de donner ça gratuitement, comment en tirer un revenu valable.

En même temps, il y a cette question des droits. Qui possède les droits de certaines des émissions diffusées par Internet? Il y a un grand débat à ce sujet en ce moment et j'espère qu'il sera rapidement résolu, car c'est dans l'intérêt de tout le monde. S'il y a un flux de revenu qui peut être renforcé et partagé, il devrait l'être.

M. Charlie Angus: Je m'intéresse beaucoup à cette question de gouvernance qui revient continuellement sur le tapis. Je n'ai pas besoin de savoir qui était dans la pièce avec vous, mais combien de temps a duré cette entrevue? Combien de temps a duré le processus pour que vous soyez acclamé...

M. Ed Fast: Un rappel au Règlement. Cette question porte sur le processus et, je le répète, ce n'est pas M. Casgrain qui l'a créé. Il est très clairement dit dans le Règlement que les gens doivent être compétents et avoir les qualifications requises.

M. Charlie Angus: Un rappel au Règlement, monsieur le président. C'est juste une question.

Il fait référence à l'article 111 du Règlement. M. Casgrain a été nommé au titre de l'article 108. La motion de Tina Keeper concerne l'article 108. Je n'ai rien contre M. Casgrain. Je pense que c'est une excellente personne qui dit des choses très intéressantes mais mes antennes frémissent chaque fois que j'essaie d'obtenir des précisions sur le processus. J'aimerais savoir quel est le processus et je ne pense pas que ce soit excessif. Je suis sûr que M. Casgrain n'aurait certainement aucune hésitation à répondre de façon à ce que nous sachions tous s'il s'est agi d'un processus de dix minutes, d'un processus de cinq minutes ou d'un processus de deux heures.

Le président: Vous voulez savoir comment le processus a fonctionné. S'agissait-il d'une entrevue de dix minutes? Je sais qu'il y a une procédure à suivre.

M. Charlie Angus: Vous le savez mais j'aimerais l'entendre de sa bouche. C'est tout ce que je demande.

Le président: Je n'ai aucun problème à condition qu'il se limite à ça.

M. Charlie Angus: C'est tout ce qui m'intéresse.

Au sujet de l'entrevue, s'agissait-il d'un processus très élaboré? Un processus court? Un processus long?

M. Timothy Wilson Casgrain: Il s'agissait de questions et réponses avec un certain nombre de questions auxquelles on m'avait

demandé de répondre. Il y a eu ensuite une entrevue téléphonique qui a duré, à mon avis, une trentaine de minutes.

M. Charlie Angus: Une question puis une entrevue de suivi au téléphone?

M. Timothy Wilson Casgrain: C'est ça.

M. Charlie Angus: J'aimerais savoir comment on va préserver le noyau de compétences de CBC/SRC, encore une fois avec le budget limité que nous avons. Nous avons perdu beaucoup de compétences pendant la dernière décennie. Nous entendons dire dans toutes les régions qu'elles perdent des capacités importantes, pas seulement des budgets de programmation mais aussi du personnel, des éditeurs, des gens qui savent vendre des émissions et des gens qui peuvent appuyer et développer de très bonnes émissions dans les régions. Cela m'inquiète beaucoup, car ce que nous dit la population, du point de vue de la pertinence, c'est que les régions doivent être reflétées au palier national.

Du point de vue de la Société, il est probablement très simple de centraliser la production à Toronto et à Montréal. Si vos ressources sont limitées, vous devez essayer de centraliser votre argent et vos talents. D'après vous, comment allons-nous commencer à rebâtir la capacité artistique et technique dans les différents centres régionaux où CBC/SRC est présente?

M. Timothy Wilson Casgrain: Il est trop tôt pour que je puisse répondre à cette question mais je peux vous dire qu'il y a un effort concerté, surtout au niveau de la radio, pour aller dans les régions et renforcer l'offre régionale. Quand il y a une consolidation, comme c'est arrivé à CBC/SRC, il ne fait aucun doute qu'il faut faire un minimum de centralisation dans des villes comme Montréal et Toronto. Aujourd'hui, je pense qu'on repart vers les régions. N'oubliez pas que, dix ans plus tard, la technologie est beaucoup plus avancée et il coûte beaucoup moins cher de repartir vers les régions. J'ai donc beaucoup d'espoir à ce sujet.

• (1015)

Le président: Merci.

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott: La gouvernance est une question importante à nos yeux. M. Fast a parlé des compétences et des qualifications et je dois dire que je suis très impressionné à ce chapitre, pour ce que ça vaut. Nous cherchons de nouvelles manières de faire ce genre de nominations. Nous examinons la situation dans le contexte de CBC/SRC mais aussi de l'ensemble du gouvernement. Je pense que c'est très sain. Je ne pense pas que quiconque ait à s'excuser de participer à un processus politique, franchement, et c'est mon avis, pour ce qu'il vaut.

Cela dit, l'une des questions concerne les relations entre ce comité et le gouvernement au sujet de ces nominations. Nous sommes ici pour parler des compétences, etc., mais nous ne sommes pas les premiers dans le processus. Nous voulons donc savoir quel a été le processus afin de comprendre comment la décision a été prise.

Par exemple, pour revenir au processus, le ministère du Patrimoine était-il représenté lors de votre entrevue?

Le président: Monsieur Scott, je pense que nous avons une bonne idée de la manière dont ces choses se font. Nous nous sommes écartés un peu de la manière dont les nominations se faisaient antérieurement et avons essayé d'ouvrir un peu le processus. Je pense que M. Casgrain est ici parce qu'il y a un processus que les gouvernements appliquent traditionnellement, comme nous l'avons fait. À mon avis, vouloir microgérer le processus à cette étape...

L'hon. Andy Scott: C'est une question de politique fondamentale. Il peut nous répondre franchement sur les questions de gouvernance. Nous parlons de la manière dont le conseil sera désigné à l'avenir. Cela fait partie de la révision du mandat. Je suis simplement curieux.

C'est M. Fast qui a souligné que ceci porte en partie sur l'évaluation des compétences et qualifications du candidat. Je me demande quant à moi quel a été le rôle du ministère, car je pense qu'il aborde ces questions à travers un prisme particulier. C'est vraiment la politique fondamentale qui m'intéresse et il est ici.

Le président: Très bien. Nous pouvons continuer en parlant de ce que vous pensez de la politique.

M. Timothy Wilson Casgrain: Voulez-vous dire la politique générale des nominations?

L'hon. Andy Scott: La question est de savoir si le ministère du Patrimoine a participé au processus — c'est tout — afin que nous puissions comprendre comment on évalue les qualifications. Je ne les conteste pas. Comme je l'ai dit, je suis très impressionné.

M. Timothy Wilson Casgrain: Il y a eu un processus d'entrevue auquel j'ai participé.

L'hon. Andy Scott: Le ministère ou le cabinet de la ministre était-il impliqué?

M. Timothy Wilson Casgrain: Je pense que oui.

L'hon. Andy Scott: Bien.

Le président: Je vous remercie. Je vous remercie des remarques que vous avez faites et de la franchise de vos réponses.

Nous allons maintenant faire une pause de quelques minutes. Encore une fois, merci d'être venu.

M. Timothy Wilson Casgrain: Merci, monsieur le président.

• _____ (Pause) _____

•

• (1020)

Le président: Revenons maintenant à nos moutons.

J'aimerais savoir si quelqu'un peut proposer la motion suivante :

Que le comité adresse un rapport à la Chambre indiquant qu'il a examiné les qualifications et la compétence de Timothy Wilson Casgrain pour le poste de président du conseil d'administration de la Société Radio-Canada et qu'il le juge compétent pour s'acquitter des fonctions de ce poste.

Quelqu'un peut-il proposer cette motion? M. Fast propose la motion. Y a-t-il des commentaires ou des questions?

Qui appuie la motion? Qui s'y oppose?

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci.

Je crois que vous avez tous reçu le texte de la motion suivante qui a été proposée par Charlie Angus, député, le jeudi 24 mai au sujet d'une rencontre avec la BBC et d'autres parties à Londres. En voici le texte :

Que six membres du comité se rendent à Londres pendant la deuxième semaine de septembre pour rencontrer la direction de la BBC, les membres du comité parlementaire britannique qui vient d'examiner le mandat de la BBC et le Film

Council du Royaume-Uni afin de recueillir des informations relativement à son étude actuelle sur le rôle d'un radiodiffuseur public au XXI^e siècle.

Voulez-vous expliquer la motion, monsieur Angus?

M. Charlie Angus: Oui, monsieur le président. Merci.

J'ai déposé cette motion, car plusieurs thèmes sont apparus au cours de notre étude. Je crois que nous serons bientôt à même de formuler des recommandations concernant certaines choses qui n'ont pas été abordées lors d'études antérieures, notamment la question des nouveaux médias.

On donne continuellement la BBC comme modèle en disant qu'elle est à l'avant-garde dans un certain nombre de domaines. Je crois que nous avons fait tout notre possible, dans le cadre de cette étude, sur le plan canadien en tenant des audiences et en convoquant des témoins. Je ne pense pas que nous puissions faire grand-chose d'autre mais je crois que, si nous voulons que cette étude soit aussi utile que possible, nous devrions nous pencher sur un certain nombre d'autres aspects durant l'automne, pour affiner notre analyse.

Je pense que nous aurons alors des recommandations préliminaires mais il faut prendre le temps nécessaire. Il nous appartient de mener cette étude à bien comme nous l'entendons. Nous avons tout ce qu'il nous faut mais il y a encore cette question de la BBC qui reste en suspens.

Je sais que la Chambre suspendra probablement ses travaux dans une ou deux semaines et qu'il ne sera peut-être pas possible alors de faire ce voyage la deuxième semaine de septembre. Toutefois, la date m'importe peu. Je crois que nous pourrions faire ce voyage à l'automne pour compléter notre travail, même si nous commençons alors à étudier d'autres questions.

• (1025)

Le président: Merci.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir?

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott: Dans ce genre de choses, pour savoir si la proposition est raisonnable — et je peux vous dire que je n'ai jamais quitté le pays avec un comité pendant 14 ans de présence ici et que ce n'est donc pas le désir de voyager qui me manque — il y a deux facteurs à considérer : le travail que nous faisons est-il assez important pour justifier le déplacement, et l'information que nous allons recueillir est-elle suffisamment utile pour compléter ce travail. Si j'en crois toutes les interventions que j'ai déjà entendues à ce sujet, je pense qu'on peut répondre par l'affirmative à ces deux questions et j'encourage donc tous les membres du comité à appuyer la motion.

Le président: Merci.

Monsieur Fast.

M. Ed Fast: Monsieur le président, je suis tout à fait en faveur de recueillir l'opinion de la BBC mais aussi celle de PBS et peut-être aussi du système de radiodiffusion public australien. Toutefois, j'ai personnellement des réserves avec l'idée d'envoyer six membres du comité, considérant qu'ils devront être accompagnés par un personnel dont le nombre est souvent supérieur à celui des membres du groupe...

Le président: Je vous précise qu'il y aurait trois membres du personnel.

M. Ed Fast: Trois?

Le président: Oui, parce qu'il n'y aura pas d'audiences publiques.

M. Ed Fast: Très bien. Ce sera donc un groupe de neuf personnes. Très franchement, j'espère que nous pourrions aussi faire venir au Canada des représentants de PBS et de l'association de radio-diffusion australienne. Il me semble que nous pourrions aussi faire venir ici des représentants de la BBC plutôt qu'aller là-bas. Je vais donc voter contre la motion et je demande un vote nominal.

Le président: Très bien.

Quelqu'un d'autre?

Nous allons donc passer au vote et ce sera un vote nominal sur la motion suivante :

Que six membres du comité se rendent à Londres pendant la deuxième semaine de septembre pour rencontrer la direction de la BBC, les membres du comité parlementaire britannique qui vient d'examiner le mandat de la BBC et le Film Council du Royaume-Uni afin de recueillir des informations relativement à son étude actuelle sur le rôle d'un radiodiffuseur public au XXI^e siècle.

Nous allons donc...

Oui?

M. Charlie Angus: Avant de voter, je voudrais poser une question à M. Lahaie. Si la Chambre est en congé jusqu'au 15 octobre environ, cela veut-il dire que le voyage ne se fera pas ou qu'il pourra se faire à un autre moment à l'automne?

Le président: Il faudra d'abord qu'il soit approuvé par le comité de liaison. Nous devons être précis. Si nous disons que nous voulons aller en Angleterre la deuxième semaine de septembre, c'est à ce moment-là que nous irons. Ça ne pourra pas être la deuxième semaine d'octobre.

Il nous est déjà arrivé d'essayer de changer les dates de déplacement dans d'autres circonstances et cela a causé certains

problèmes. Donc, dans le cas présent, si c'est approuvé par le comité de liaison, ce sera la deuxième semaine de septembre. Le nombre de jours restera à déterminer. Je répète cependant qu'il faudra que ce soit approuvé par le comité de liaison.

Monsieur Lahaie.

Le greffier du comité (M. Jacques Lahaie): Si la session était prorogée avant le voyage, nous ne pourrions pas quitter Ottawa. Si elle était prorogée après, le voyage aurait eu lieu en septembre. Tout dépendra de la date de prorogation. Si la session n'est pas prorogée, le voyage se fera comme prévu.

• (1030)

M. Charlie Angus: Très bien.

Le président: Merci.

C'est pour ça que nous avons un greffier. Il explique ces choses-là bien mieux que moi.

Nous allons donc tenir un vote nominal sur la motion.

(La motion est adoptée [voir le *Procès-verbal*].)

Le président: Passez maintenant à la page suivante. Il faut que quelqu'un propose un budget de déplacement de 63 356 \$ pour que le comité puisse faire son voyage à Londres dans le cadre de son étude actuelle du rôle du radiodiffuseur public au XXI^e siècle.

Quelqu'un peut-il proposer cette motion?

M. Charlie Angus: J'en fais la proposition.

Le président: M. Angus propose la motion.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.